

Solisme 663.

Tonkin

1669-1693

	Actes de publication des Brefs apostoliques. —	1
1669 1er octobre	4. Dugdier a donné au P. Fucity, jésuite, connaissance des bulles qui instituaient Mgr. Lamothé-Vaumberg, mais ce Père refuse de le reconnaître. 1.	
1670-14 juillet	Synode du Tonkin — (voir page 2).	2
	Institution des Émantas de la Croix. — Son but, ses devoirs, ses règles. 8.	7
	Institution des Émantas de la Croix. — (Voir conditions d'admission, devoirs des sociétaires.)	10
1669	Proposition d'accueillissement faite au P. Fucity par ses collègues français — diocèse italienne.	17
	Observations sur les prétentions du P. Fucity à ne pas reconnaître Mgr. Lamothé-Vaumberg — Diocèse italienne.	
1670 14 février Tonkin	Synode tenu par Mgr. Lamothé-Vaumberg, M. M. Dugdier, de Bourges, Bouchard et les 9 pères tonkinois. — Note d'une adresse de renouvellement au clergé. Publication des brevets pontificaux accordés à Mgr. Lamothé-Vaumberg. 25. Obligation de l'obligatio determinata à chacun. Vérification de catéchistes. 26. Conditions pour être catéchiste. 27. Comptes rendus des missions. Institution des cercles de chrétiens. Assemblée d'un synode annuel. Communauté des reçus, émancipés, etc... Institution de 2 receveurs par district. 27. Établissement d'un séminaire. 28. Les pères devront se conformer exactement à tous les articles du synode en mener une vie exemplaire. Prendre soin des Émantas de la Croix. Publication mensuelle des enseignements de mariage. Publication régulière des commandements de l'Église. Exhortations fréquentes sur l'utilité de l'obéissance mentale et institution des Émantas de la Croix. 29. Prier devant les cas où les chrétiens sont tenus à la manifestation extérieure de leur foi, employer les saintes huiles pour le baptême. Défense de faire le commerce. Ces	25

Volume 663.

	privileges des religieux abolis. 29. Interdiction aux religieux de porter des cendres, d'être jaurain, de confirmer, etc.... Des différends entre chrétiens. Prières pour les Jésuites. St-Joseph, patron des missions. 30.	
1670	Journal du Tonkin - bâce italienne.	33
1678 23. Février	Réponse de M.M. François Delydier et Jacques de Bourges au R.P. Ferreyra, Jésuite. — Au sujet de son appel qu'ils l'engagent à retirer parce qu'il ne peut lui attirer que des dégâts à lui et aux P.P. Jésuites. Ils en rejettent les dires point.	59
1676 21. Décembre Tonkin	Attestation des P.P. Jean de Alzona et Jean de St-Croix, Dominicains, au sujet d'une entrevue qu'ils ont eue avec le P. Fucity. — Le P. Fucity a prétendu que la lettre du Cardinal Altieri ne l'obligeait pas à l'obéissance envers les missionnaires français, mais seulement à ne plus dire que les prêtres tonkinois étaient dans pouvoir, que rien dans les bulles ne dérogeait aux droits du Portugal. 81. Le P. Fucity leur a dit en montrant certains points des trois apostoliques : « Voilà, voilà à quoi ils voulaient nous astreindre ! », et avoué qu'il avait rejeté le baptême conféré par les prêtres indigènes. 83. Il prétend que toute la mission du Tonkin lui a été confiée et il ne veut pas de laisser enfermer dans une province déterminée. Il les a engagés fortement à ne pas rester au Tonkin. 84.	81
1678 28. Février	Notes sur la lettre du R.P. Emmanuel Ferreyra, Jésuite du Tonkin, à sa Propagande. — Les Provinciaires ont voulu assigner à chaque missionnaire un district déterminé, mais les Jésuites ont appelé de cette décision. 89. Les Provinciaires leur auraient attribué les 4/9 du Tonkin, preuves de la mauvaise foi du P. Ferreyra. 90. La traduction fausse de mots amaniks employés par les Provinciaires. 92. Droit prouvé des Provinciaires à la détermination des districts. Libéralité des Provinciaires en faveur des Jésuites dans cette détermination. 93. La bulle de Clement IX a dérogé aux exemptions des réguliers. 94. Les églises que les Jésuites réclament ne sont pas leurs. 95. Les Provinciaires n'ont point voulu chasser les Jésuites de leurs résidences, mais empêcher l'abus de leurs courses apostoliques. 96. Excommunications réciproques. 97. Fraude de l'obligation à la résidence. 98. Les Jésuites veulent rester plusieurs années dans visiter les chrétiens. 99. Le P. Ferreyra prétend faussement que les chrétiens éprouvent de l'aversion pour les prêtres indigènes. 102. En parlant contre les Provinciaires, le P. Ferreyra	89

Volume 663.

127
127

accuse le Concile de Trente. Les églises et oratoires ne sont que des chambres. 103. Les Jésuites se plaignent d'incessantes persécutions, mais les Dominicains administreront sans bruit. 104. Apparat macularial des Jésuites. 105. Les missionnaires français ne craignent pas les persécutions. Raisons qui donnaient à penser que les Jésuites voulaient abandonner la Russie. 106. Hypocrisie du P. Ferreyra. 107. Il y a plus à craindre des Jésuites que des infidèles. Impuissance des Jésuites à visiter toutes leurs églises. 109. Le P. Ferreyra blâme le P. Fuchs d'avoir bien fait. 110. Déobéissance et schisme des Jésuites. 111. Le P. Marinus prétend ne pas savoir où les missionnaires français sont prêtres. Les Jésuites accusent les missionnaires de meurtre. 112. De la contrition in articulo mortis. 113. Défaut de politesse des lettres tonitruées du P. Ferreyra. 114. Lettres des missionnaires interceptées, ils sont accusés de blasphemie parmi eux de la sangue. 115. Mépris des Jésuites pour l'état ecclésiastique. 116. Des missionnaires ont traité d'inseins les tenants des États. 119. Refus des Jésuites d'entrer en accommodement. 120. Des missionnaires nient qu'ils aient dit que la Société de Jésus était corrompue. 122, ils avouent avoir appeler la Société de Jésus, Société de St Ignace. Mauvaise foi du P. Ferreyra. 123. Des pastorales des Provinciaires aux chrétiens. 124. Argument fallacieux du P. Ferreyra. 125. Des missionnaires envoient les lettres du P. Ferreyra afin qu'on juge de leur méchanceté. 126. Persécutions subies par les missionnaires français de la part des Jésuites. 128. Persécutions subies par les prêtres indigènes. 133. Les Jésuites sont donc seuls cause du schisme avec leurs tares, leurs dissimulations, leurs fourberies, etc. ... 135. Dégout des missionnaires. 136. Les Provinciaires du Tonkin aux P.P. Ferreyra et Fuchs. — Traduction italienne de leur lettre.

- 1678
28 Février

1677 Novembre
à 1678.

Journal de la Mission au Tonkin contenant les faits et gestes des S.J. Jésuites contre les missionnaires des missions françaises. — Les P.P. Ferreyra et Fuchs, après leur démission simulée viennent à la Capitale exhorter leurs chrétiens. Visite du P. Fuchs aux Provinciaires, il se plaint du P. Ferreyra et de la morgue des Jésuites portugais. Arrivé au Tonkin et retour à Haïphai du P. Jean de Arriba, Dominicain. Envoyé aux Jésuites de la convention d'accommodement. On rapporte que les chrétiens des Jésuites sont plus austères que jamais et qu'ils ne reculent pas même à l'article de la mort, de confier aux prêtres indigènes. 173. Pendant la messe de Noël, les chrétiens des Jésuites tiennent un banquet à la Capitale.

173

Volume 663.

Les Jésuites proposent des corrections à la convention d'accordement
 on leur accorde de la rédiger à leur guise. Congrès sans résultat. 174.
 Effervescence des chrétiens des Jésuites à l'annonce de la division en District
 du P. Marini aux chrétiens pour les prier de demander son retour et
 de se tenir en garde contre les Provinciaux. Le P. Ferreyra refuse de recevoir
 la visite des prêtres Tonkinois. Prédication injurieuse aux Provinciaux faite en
 présence du P. Fuchs. Défense portée par le P. Fuchs de se confesser aux
 prêtres indigènes, calomnies contre eux. 175. Le P. Fuchs répond à des
 chrétiens qui lui demandaient s'il s'était soumis aux vicaires apostoliques,
 qu'il n'avait pas s'entendre avec eux au sujet de la Division des Districts.
 Visite de quelques pêcheurs du Nghi au. 177. Le P. Fuchs prétend que des
 chrétiens des vicaires apostoliques ont voulu s'emparer de lui. Les Jésuites chef
 sent M. Philippe Hian et cherchent à capter la confiance des chrétiens de
 Thanh Hoa. Menace de ne point prier pour les morts qui se seraient confis-
 ses aux prêtres indigènes. 178. Délivrance d'un voleur par un catéchiste des
 Jésuites, arrestations qui en soulèvent la haine et dénonciation du P. Fuchs. Mesures
 prises par le Roi pour s'emparer des missionnaires. Le P. Fuchs échappe aux
 recherches. 179. Enfermement des chrétiens Jésuites de la Capitale. Arrestation
 du catéchiste qui avait délivré le voleur. Les chrétiens de Né mun sont mis en
 garde contre les Dominicains. 180. Nouveau vol à la Cour, scandale des
 chrétiens Jésuites. Lettres des Jésuites qui condamnent leurs chrétiens qui se
 confessent aux prêtres Tonkinois. 181. Voyage du P. Fuchs avec un train de
 mandarins. Il est poursuivi par les statellites, mais il échappe. Dénoncia-
 tion de M. Hie tri, pêche indigène, par un catéchiste des Jésuites. 182.
 M. Hie tri échappe aux poursuites. Troubles fomentés par les chrétiens des
 Jésuites. 183. Les Dominicains sont dénoncés, les Provinciaux accusés. Fuite
 de M. Hie tri. 184. Lettres du P. Fuchs accusant les prêtres indigènes. Colère
 du Roi contre ceux qui ont laissé le P. Fuchs s'évader. Renouvellement
 de l'édit de persécution. 186. Le P. Fuchs refuse de recevoir la visite des
 Dominicains. Il s'oppose à l'institution de la confrérie du Rosaire. 187. On
 se moque hautement de l'éloge des Jésuites et le blâme aux Provinciaux. Accusation de
 2 chrétiens en vaincre de divers objets de M. Hie tri. 188. Lettre du P. Fuchs
 aux Provinciaux. 189. Accusations portées par Antoine Hien contre M. M.
 Duguet et de Bourges. On applique la question aux 2 chrétiens arrêtés. 190.
 Les Dominicains, voyant l'opposition et les manœuvres des Jésuites veulent

Volume 663.

129

	S'en retourner à Macao. Le P. Fucity vient à la Capitale, on le recherche. 191. Perquisitions faites à l'instigation d'un catéchiste des Jésuites dans la barque de M. Leon Brum, prêtre indigène. Vexations en Ighe au au sujet du P. Fucity. 192. Commerce avec des Jésuites. 193.	
1678 29 janvier.	Resposta as revoés que S.M. ^o R.P. Manoel Pereira, Superior da Comp ^a de Jesus em Tonkin allegou a os dois P.P. Provinciaros apostólicos destucto na missao a Tonkin. (Pièce portugaise).	195
	Razões que temos missionarios da C ^a de Jesus para se em pregarem no conuer das e bem das almas (como ate agora fizerao) em todo o equo de Tumtão dem limitação de Províncias. (Pièce portugaise).	205
	Mémoire fait et envoyé par les deux Provinciaires généraux de Mgr. Pallu pour ramener la paix au Tonkin, adressé au P. Fucity, Supérieur des P.P. Jésuites au Tonkin.	215.
1679 15 octobre Kien	M. Deydier à la Propagande	221.
	Double (voir Vol. 658 page 165).	
1679 15 mai	M.M. de Bourges et Deydier, proviseurs généraux de Mgr. Pallu au P. Fucity, Supérieur des P.P. Jésuites au Tonkin. (Double). 258.	258.
20 septembre	Objections des Jésuites à la détermination des districts par les Provinciaires. — (Pièce italienne la même que page 205).	273
1679	Mgr. Pallu à M.M. Deydier et de Bourges. — On sujet de l'appel interjeté par les Jésuites contre la division de la mission en Districts déterminés. La cause entendue. 285, le St. Epvr. invoqué et après mûre délibération, décide qu'il faut s'en tenir au Synode de Mgr. Lamo- the-Lambert. 286. Il prie tous les missionnaires de s'entendre pour fonder un bon clergé indigène, de se souvenir qu'ils ont charge d'âmes, à titre de justice. 287. Il donne des règles pour la division des Districts, l'instruction des catéchistes. 288, les réunions ecclésiastiques, 289, il confirme l'autorité de ses Provinciaires. 290, et exige pour eux l'obéissance de tous. 292.	285
1684	Relation de Tonkin — Pièce italienne.	294
1676 - 15 juillet	P. Fucity aux Provinciaires du Tonkin — Pièce italienne.	310
1676 - 15 juillet	P. Fucity à M.M. Deydier et de Bourges — Pièce portugaise.	312
1676 - 15 juillet	P. Fucity à M.M. Deydier et de Bourges. — Le P. Fucity se plaint d'être démis par les Provinciaires, il abandonne toute la conduite des affaires à son Supérieur, mais il gardera la parole. 316. Il est bien loin d'avoir causé le scandale ou d'être la cause du départ	316

Volume 663.

des Dominicains. Le Roi de Portugal ne cédura pas ses droits, on lui a retiré
ses pouvoirs injustement. 317.

1675
19 avril
Goa.

Lettres accordées au P. Jean Dabreuil, le siège étant
vacant, par le chapitre de Goa, lesquelles furent promulguées dans toutes les églises
du toutin par les R.R.P.P. Jésuites. — Institution du P. Dabreuil comme
vicaire général pour s'opposer aux empêchements de Mgr. Lamothie-Lambert
sur la juridiction de l'Évêque de Malacca. Excommunication lancée contre ceux
qui refuseraient de se soumettre.

1676
29 avril.

Décret du P. Dabreuil, jésuite, contre Mgr. ... public par
les Jésuites au toutin. — Mgr. ... qui se dit Évêque au toutin n'est
qu'un intrus. 320. Son diplôme pontifical n'ayant pas été visé par le Roi
de Portugal tout ce qu'il fait et ordonne est nul en ne sera qu'à jeter
le trouble parmi les Chrétiens. En vertu de ses pouvoirs, le P. Dabreuil dé-
clare nulles toutes les censures portées par Mgr. ... contre les réguliers et
l'excommunication ainsi que le clergé qui reçoit ses pouvoirs de lui. 321.

1676.

Sibelle répandu au toutin par les Jésuites contre M. Mgr. 322
Pallu a Lamothie Lambert. — Mgr. Lambert qui avait été

2 ou 3 ans serviteur du P. Le Faure, jésuite, lui écrit pour l'assurer de sa
bienveillance envers la Compagnie et lui dit qu'il a des lettres du Supé-
rieur Général qui le font frère. Ensuite, le P. Le Faure s'interroge sur
s'il obtiendrait l'entrée du toutin ou de la Chine, mais l'empereur Kang-hi
s'y opposa par bonheur, 322, car Mgr. Lambert condamna les coutumes
des réguliers sans même les connaître. C'est un libelle rempli de mon-
trues calomnies contre les Jésuites qui le font mépriser des cours et du
clergé européens. Les amis mêmes lui tournent le dos. Les Jésuites en sont
affligés, la Congrégation s'assemble. Mgr. Lambert est vertement blamié,
on veut l'obliger à rétractation, après qu'il aura obtenu les patentés du Por-
tugal. 323. Les Cardinals affirment la juridiction de l'Archevêque de Goa.
De là les bulles des Évêques français au toutin sont nulles. La paix ne pa-
rait pas possible avec lui, il semble qu'il veuille expulser les Jésuites.

On rapporte d'ailleurs que Mgr. Pallu a été à Manille inviter des
Dominicains pour faire juive aux Jésuites. 324, que les Dominicains étaient
embarqués, furent arrêtés par la tempête; qu'on faisa à Manille un
livre calviniste appartenant au domestique de Mgr. Pallu et des livres
jansénistes qui ont motivé l'incarcération de Mgr. Pallu dans les prisons

Volume 663.

de l'Inquisition ; que l'archevêque de Goa excommunie tous les prêtres français et leurs délateurs dans ces parages ; que toute bulle non revêtue du Sceau du Portugal est fausse ; que les Hollandais ont chassé tous les Français des Indes. 327.

1676
3 Novembre

Antoine Chanh, au nom du P. Martini, à Cimion 326
Felix Khioc, Grand Catéchiste des Jésuites. — On a institué à Goa un prêtre étranger comme visiteur des Missions. Ce Père a déjà relevé beaucoup d'erreurs introduites par les Évêques français. Ce Père a lu ses statuts dans les églises des Jésuites et dans celles des Dominicains afin que personne n'ignore que les Évêques français n'ont aucune juridiction, 326, et que ceux qui les suivent encourront l'excommunication. Le roi de Portugal a ordonné de saisir tous les Français et de les ramener en Europe. La Compagnie a jeté à Manille l'Évêque Pallu qui de Dijon voulait venir troubler le Tonkin, le Gouverneur l'a mis en prison et le renverra probablement en Europe. Diverses recommandations de prières, salutations, ordre de publier cette lettre. 327. Nouvelles particulières de Macao. 328.

1676
7 Novembre

Sibelle répandu au Tonkin contre les Jésuites français 328 et les Missionnaires. — L'Évêque de Macao est le vrai pasteur du Tonkin. Eloge des Jésuites. Séloigner d'eux, c'est se rendre ingrat et fier que les brutes. M. Deydier est un faux pasteur que quelques-uns chivent par intérêt ou par bêtise. 329. Les Jésuites sont servants, pieux, fidèles au Saint-Siège. M. Deydier les calomnie, lui qui n'est qu'un Antechrist orgueilleux. 330. La mission ne peut avoir deux maîtres là où il y a des prêtres portugais, les prêtres français ne doivent pas venir. Le P. Marini a été nommé Évêque. Les P. P. Jésuites sont les vrais supérieurs et les prêtres tonkinois doivent être examinés par eux. 331.

1671
15 Janvier

M. de Bourges au Supérieur du Séminaire. 332.

Pièce italienne —

1671
7 avril.

P. Martini, francisé, à M. Deydier. — (Double 344
Voir Vol. page).

P. Martini, francisé, à M. Deydier. — (Double 345
Voir Vol. page).

1672

P. Martini à M. Deydier (Document envoyé 364 par M. Deydier à la Propagande). — Le P. Marini n'a pas le temps de finir les lettres interminables de M. Deydier, ni de réduire d'autant longues.

Volume 663.

Il se déclare supérieur à M. Deydier. 364. Il l'accuse de l'assassinat, de calomnies et de mensonges, de vouloir préférer l'état clérical à l'état religieux, d'orgueil, 365, d'ignorance des convenances, de mauvaise foi, de sottise. 366. Eloge de la Société de Jésus. Des affaires de M.M. Brin-deau et Charruel. 367. Propre éloge du P. Marini, à la considération auprès des Cardinals. 368. Le P. Marini accuse M.M. Deydier et de Bourges de Jansenisme, 369, et dit qu'ils sont deux renards sous la jupe de bœufs. Il les accuse d'être auteurs de scandale. 370. Le P. Marini a été nommé Evêque de la Chine par le Portugal, il reçoit une pension du Roi portugais sur la tête de son successeur; accuser le roi de Portugal de vouloir devenir le pape de l'Orient est une fausseté. 371. Les Jésuites n'ont point été causes de la persécution. On a parlé à Rome des Evêques français, mais non des prêtres qui cependant veulent faire la loi aux anciens. 372. Mgr. Lambert n'a pas été nommé Evêque du Comtat, mais seulement visiteur apostolique. Danger de persécution dans l'ordination de prêtres tonkinois par des missionnaires venus comme marchands. 373. Si les Jésuites ont eu plusieurs défaiillances, ils les ont réparées; mais les prêtres français Le Roi de Portugal permet aux vaisseaux français de venir mais prohibe l'entrée clandestine des missionnaires français. M. de Bourges aurait insulté le P. Marini. 374. Les Jésuites n'ont pas besoin de l'approbation de Mgr. Lambert qui n'est qu'un intrus. 375. La Compagnie de Jésus a été louée par les Papes. Les Jésuites aident les Provinciales d'après le précepte de l'Evangile « Aimez vos ennemis ». 376. Le P. Marini accuse M. Deydier d'innovations malheureuses, d'annulation de mariage valide et connue. Il accuse Mgr. Lambert d'avoir refusé sans cause la confirmation aux catéchistes des Jésuites. Tentative d'embauchage du Fr. Jésuite égaré Martini par M. Deydier. Satisfaction extraordinaire infligée aux pieux. 377. Imprudence des chrétiens des Provinciales. 378.

Remarques de M. Deydier sur la lettre du

P. Marini. — M. Deydier explique la longueur de sa lettre. Il n'a nullement provoqué le P. Marini. Quoiqu'on ne trouve point toutes ses accusations contre le P. Marini dans les lettres de celui-ci, M. Deydier affirme les tenir de témoins dignes de foi. Impolitesse du P. Marini. 379. Le P. Marini réprimandé par la Propagande. Duplicité des Portugais. Dispute grammaticale. M. Deydier n'a jamais été accusé au Roi, il n'a pas

Volume 663.

	comme l'intrusion que le P. Marini lui reproche. 380. Suite question du P. Marini. Des propos de M. de Bourges au sujet du P. Marini. Corrections des prières composées par les Jésuites. Explication du mariage annulé. Confirmation refusée, prétendue tentative d'embouchage. 381. Satisfaction imposée aux Bénéfices. Les chrétiens des Provinces n'ont pas été imprudents. 382.	
1692 21 septembre	Réponse de Mgr. Deydier et de Bourges aux Jésuites portugais qui leur avaient demandé des pouvoirs. Favorable sous condition. 384	
1692 8 octobre.	Les P.P. Bravo et Machado à M. Mgrs. de Bourg 385 ges et Deydier. — Refusent d'accepter un district délimité	
1692 14 octobre	M. Mgrs. Deydier et de Bourges aux P.P. Bravo et Machado. — S'étonnent de leurs préventions. 386. Les exhortent à l'obéissance, 387, à défaut de laquelle les P.P. Ferreyra et Fucity ont été révoqués. Impossibilité de permettre les courses apostoliques aux missionnaires. 388. Les engagent à lire les constitutions de Clément IX et de Clément X. 389. Blâment les baptêmes conférés par les agents des Jésuites. 390. Nécessité des districts. 391.	386.
1692 8 Novembre.	M. Mgrs. Deydier et de Bourges à Mgr. Vaneau. 388 Maladie de Mgr. Vaneau. Envoi de dépêches pour Rome et Paris. Difficultés au sujet des Jésuites tant français que Portugais. 389. Le P. Général des Jésuites n'avait droit d'envoyer au Tonkin que deux Jésuites, ils sont pourtant quatre et on en annonce deux autres. Danger des missionnaires européens. 390. Bonnes dispositions des Jésuites français qui pourtant reconnaissent la supériorité des Portugais. Les P.P. Portugais se plaignent d'eux, 391, les insultent. Faut-il donner les pouvoirs aux Jésuites portugais 392. Remarques au sujet du Règlement élaboré par les Directeurs du clerc. 393. Ne vaudrait-il pas mieux en demander un à la Propagande même ? Demande d'envoyer un second à M. Delavigne. 394. Référer	
1692 30 Janvier	M. Lin d'aller au Kianq-si. 394. <small>lettre pastorale n° 10. 20. Deydier aux chrétiens du Tonkin (Traduit) art. 395.</small>	
1692 28 Février	Etat de l'Église du Tonkin. — Pièce italienne. 400	
1693	M. M. Deydier et de Bourges aux P.P. Ferreyra et Fucity, fémines. — Pièce italienne. 408	
	Nouvelles des Missionnaires du Tonkin et de la Cochinchine. — Les chrétiens arrêtés pour la foi peuvent-ils. 444	

Volume 663.

Signer un écrit par lequel ils se soumettent à toute la rigueur des lois. Ils sont pris une seconde fois ? Que penser des mauvais traitements infligés à la Statue de St Antoine ? 444. Deux époux divorcés et remariés chacun de leur côté se convertissent en même temps avec leurs nouvelles familles, que faire ? 445. Un chrétien marié avec une infidèle la répudie pour prendre une femme chrétienne, que faire ? 446. Un nouveau converti a contracté mariage dans interpellation préalable à son épouse infidèle, que faire ? Un chrétien, après la mort de sa femme, a contracté mariage, de bonne foi, avec sa belle-sœur et en a déjà des enfants, que faire ? 448. Un niophyte, après son baptême, fait vœu de chasteté perpétuelle, sa femme peut-elle se remettre ? 449. Peut-on baptiser un adulte souffrant mal de naissance ? Les fils de Juifs ou de Maures sont-ils irréguliers ? 450. (Double vol. 664 p. 41)

Témoignages divers contre les Jésuites. — 1152

Établissant la captation d'églises. 452, l'administration illégale des sacrements par les P.P. Fuchs et Ferreyra. 453.

1693
22 août

Mgr. de Bourges à la Propagande. — Mort de Mgr. Deydier, son zèle, ses travaux. Le retour des Jésuites a ramené le trouble. 456. Les Jésuites portugais ne demandent point les pouvoirs aux vicaires apostoliques. 457. Ils publient des pastorales de l'Évêque de Macao auxquelles Mgr. de Bourges s'est vu contraint de répondre. 458. Excommunication portée par le P. Bravo contre les missionnaires. Envoyé de lettres et documents. 459. Les Jésuites français signent la soumission, 460, mais ils n'obéissent qu'en partie. Arrivée de deux Dominicains. 461. Etat du clergé. 462. Les Jésuites français ont été forcés de se rendre dans le district qui leur avait été assigné d'abord, mais ils se réparent en plainte contre les vicaires apostoliques. 463. Bonnes dispositions des Dominicains. Catalogue des sacrements. 464.

1694

Voyage de Mgr. Pallu au Tonkin et de détention à Manille. — 468
Embarqué le 20 août à Siam, le navire perd ses deux ancres et fait eau, la pompe ne fonctionne plus, 468. Mgr. Pallu croit à la malveillance. 469. Alternativement de vents favorables et de vents contraires. Il évite un naufrage dans les Paracels. 471. Il éprouve une tempête. 472. Son arrivée à Cabite. Contrôle des Portugais et du Gouverneur à son égard. 473. Interrogatoire de Mgr. Pallu par le Grand Vicaire de Manille. 474. Mgr. Pallu refuse de déballer de ses valises et autres documents. On le fait descendre à terre et on l'intense dans le collège

Volume 663.

11
153
Des Jésuites. Perquisitions et saisiés à son vaisseau. 175. Protestation de Mgr. Pallu, son second interrogatoire. Il s'embarque pour Manille et est conduit au collège des Jésuites. 176, tandis que les laïques français sont internés dans la citadelle. Audience du Gouverneur, 177, Mgr. Pallu au secret. On l'interroge sur le voyage précédent de M. Bouchard. 178. Cléissement présumé des Portugais. Mgr. Pallu établit l'authenticité de ses bulles et patentés. 179. Il proteste qu'il n'a pas eu d'autre dessein que de se rendre au Tonkin. Difficultés de sa situation. 180. Eloge du gouverneur de Manille qui vient rendre visite à Mgr. Pallu. 181, et se plaint de la conduite de M. Bouchard et de Mgr. Lambert. Eloge des Jésuites. 182. Mgr. Pallu écrit un mémorial pour la mise en liberté des Français, mais il n'est pas reçu pour vice de forme. 183. Embarras du Conseil Royal. 184.